

**TABEAU**  
*Présentant les emprunts à terme contractés par la ville de Bruxelles depuis 1824.*

ANNÉE.	DESTINATION.	CAPITAL NOMINAL.	INTÉRÊTS annuels.	Ob- servations.
1824	• • • • •	846,561	$\frac{1}{2}$ %	
1827	• • • • •	846,561	5 %	
1829	• • • • •	211,640	5 %	Les 7 premiers postes sont rem- boursés.
1829	Achèvement du palais de l'industrie	211,640	»	
1829	Construction de l'observatoire	42,328	»	
1829	Élargissement du canal de Bruxelles au Rupel.	1,481,481	$\frac{43}{10}$ %	
1829	Capital rec. aux concess. du canal de Charleroy.	654,959	5 %	
1832	Besoins généraux	3,500,000	5 %	
1833	Idem	4,000,000	5 %	
1836 et 1838.	Idem	150,000	5 %	
1843	Paiement des pillages et remboursement des emprunts précédents	14,000,000	5 %	
	TOTAUX.	21,650,000		

## MÉTÉOROLOGIE, MAGNÉTISME TERRESTRE

ET

PHÉNOMÈNES PÉRIODIQUES NATURELS.

STATISTIQUE DE										LA BELGIQUE (1).						
PROVINCES.	CONTENANCE EN HECTARES								D'APRÈS LE CADASTRE.					Nombre des parcelles cadastrales,		
	Terres labou- rables.	Prairies et pâtu- rag., prés, ver- gers, pâtures.	Jardins et pépinières.	Houblonnières.	Vignes.	Bois et forêts.	Étangs, réservoirs.	Surface des bâ- timents et cours.	Routes chemins, canaux, rues et places publiq.	Rivières et ruis- seaux.	Propriétés di- verses (2).	Terres incultes (3).	Contenance totale en hectares.	Étendue en lieues car- rées de 5000 mètres.	EN 1834.	EN 1839.
Anvers.	118,413	35,190	6,231	»	»	32,632	1,398	2,301	6,787	3,027	1,777	75,554	283,310	113 $\frac{1}{4}$	406,587	412,889
Brabant	227,933	35,792	7,681	428	30	42,986	661	2,612	8,050	804	83	1,262	328,322	131 $\frac{1}{4}$	581,581	599,697
Fla. oc.	199,114	66,509	5,316	»	»	33,546	279	2,916	5,665	757	4,740	4,607	323,449	129 $\frac{1}{4}$	657,282	662,345
Fla. or.	209,625	34,926	7,096	40	13	30,137	1,200	3,961	7,388	2,436	1,839	1,126	299,787	120	792,849	802,263
Hainaut	236,423	48,256	7,870	568	»	60,810	770	3,261	8,766	721	1,100	3,661	372,206	149	689,313	710,907
Liège.	130,620	73,893	5,014	221	184	54,300	82	1,657	7,505	2,023	212	13,608	289,319	115 $\frac{3}{4}$	562,600	580,431
Limbo.	98,515	34,345	2,106	»	»	18,140	2,209	1,091	6,336	780	522	77,271	241,315	96 $\frac{1}{2}$	440,700	440,700
Luxem.	97,794	184,923	5,305	2	»	141,036	203	1,002	7,742	1,619	28	2,050	441,704	176 $\frac{3}{4}$	944,000	944,000
Namur.	145,226	30,328	5,744	5	2	125,541	283	1,277	7,523	1,658	251	48,343	366,181	146 $\frac{1}{2}$	486,247	500,729
TOTAUX	1,463,663	544,162	52,363	1,264	229	539,128	7,085	20,078	65,762	13,825	10,552	227,482	2,945,593	1,178	5,561,159	5,653,961

(1) Les tableaux qui concernent le territoire et la population de la Belgique sont conformes aux documents officiels destinés à être pu-  
bliés par le Gouvernement. Ils nous ont été communiqués obligeam-  
ment par M. X. Heuschling, chef de division au ministère de l'inté-  
rieur, secrétaire de la Commission centrale de statistique.

(2) Carrières, houillères, alluvions, dunes, laisses de mer, chantiers,  
quais, digues, fortifications, champs d'exercice, cimetières.

(3) Bruyères, broussailles, terrains essartés, marais, fanges et  
terrains vagues.





## POPULATION AU 31 DÉCEMBRE 1849.

PROVINCES.	NOMBRE		POPULATION				des CHEFS-LIEUX de province.
	des villes.	des commun. rurales.	des VILLES.	des COMMUNES rurales.	des		
					PROVINCES.	des	
Anvers . . . . .	4	142	151,551	264,142	415,693	Anvers . . . . .	93,118
Brabant . . . . .	8	330	212,739	508,560	721,299	Bruxelles (1) . . . . .	138,189
Flandre occidentale . . . . .	15	233	183,031	444,237	627,268	Bruges . . . . .	49,484
Flandre orientale . . . . .	11	282	209,198	570,354	779,552	Gand . . . . .	104,618
Hainaut . . . . .	21	406	143,827	582,782	726,609	Mons . . . . .	24,163
Liège . . . . .	7	324	124,267	337,495	461,762	Liège . . . . .	79,901
Limbourg . . . . .	4	197	31,563	155,310	186,873	Hasselt . . . . .	9,642
Luxembourg . . . . .	11	184	23,109	167,288	190,397	Arlon . . . . .	5,632
Namur . . . . .	5	340	39,333	231,453	270,786	Namur . . . . .	22,368
TOTAUX . . . . .	86	2,438	1,118,618	3,261,621	4,380,239		527,095

Chiffre rectifié par suite de doubles emplois dans les changements de domicile.

## POPULATION AU 31 DÉCEMBRE 1850.

PROVINCES.	NOMBRE		POPULATION				des CHEFS-LIEUX de province.
	des villes.	des commun. rurales.	des VILLES.	des COMMUNES rurales.	des		
					PROVINCES.	des	
Anvers . . . . .	4	142	154,317	265,239	420,556	Anvers . . . . .	95,501
Brabant . . . . .	8	330	217,395	517,222	734,617	Bruxelles (1) . . . . .	142,289
Flandre occidentale . . . . .	15	234	183,033	448,104	631,137	Bruges . . . . .	50,698
Flandre orientale . . . . .	11	282	212,566	570,384	783,450	Gand . . . . .	106,704
Hainaut . . . . .	21	406	145,157	588,783	733,740	Mons . . . . .	24,338
Liège . . . . .	7	324	126,750	341,093	467,843	Liège . . . . .	81,789
Limbourg . . . . .	4	199	31,846	156,352	188,198	Hasselt . . . . .	9,784
Luxembourg . . . . .	11	184	23,310	169,278	192,588	Arlon . . . . .	5,671
Namur . . . . .	5	341	39,754	234,319	274,073	Namur . . . . .	22,620
TOTAUX . . . . .	86	2,442	1,134,128	3,299,074	4,436,202		539,393

Chiffre rectifié par suite de doubles emplois dans les changements de domicile.

4,407,241

(1) D'après une lettre de M. le gouverneur du Brabant, en date du 19 avril 1851, la population de la capitale, au 1<sup>er</sup> janvier de la même année, était de plus de 14,000 âmes.



## ÉTAT GÉNÉRAL des mariages, naissances, divorces

PROVINCES.	NOMBRE DES NAISSANCES. (Les mort-nés compris.)					
	VILLES.			COMMUNES RURALES.		
	Masculin.	Féminin.	TOTAL.	Masculin.	Féminin.	TOTAL.
Anvers . . . . .	2678	2493	5171	4008	3785	7793
Brabant . . . . .	4153	3961	8114	8288	7798	16086
Flandre occident .	3110	2996	6106	7078	6632	13710
— orientale.	3835	3659	7494	8171	7591	15762
Hainaut . . . . .	2211	2263	4474	9159	8640	17799
Liège . . . . .	2191	2073	4264	5672	5410	11082
Limbourg . . . . .	485	447	932	2419	2155	4574
Luxembourg . . . .	404	401	805	2624	2518	5142
Namur . . . . .	686	675	1361	3678	3387	7065
TOTAUX . . . . .	19753	18968	38721	51097	47916	99013

## et décès en Belgique, pendant l'année 1850.

MARIAGES.	DIVORCES.	NOMBRE DES DÉCÈS. (Les mort-nés compris.)					
		VILLES.			COMMUNES RURALES.		
		Masculin.	Féminin.	TOTAL.	Masculin.	Féminin.	TOTAL.
3269	1	1883	1987	3870	2745	2635	5380
5705	10	3005	3149	6154	5352	5467	10819
4858	2	2479	2597	5076	5507	5855	11362
5973	3	2725	2874	5599	5890	6450	12340
5804	3	1655	1664	3319	5932	5681	11613
3644	8	1745	1603	3348	3887	3714	7601
1244	1	361	373	734	1718	1764	3482
1285	»	252	260	512	1525	1538	3063
1980	1	426	425	851	2013	2002	4015
33762	29	14531	14932	29463	34569	35106	69675

*Nombre des naissances par*

(Les mort-nés)

PROVINCES.	JANVIER.		FÉVRIER.		MARS.		AVRIL.		MAI.		JUIN.	
	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.
	Anvers. . .	589	551	552	526	596	533	552	536	593	506	516
Brabant	1034	1020	1066	1013	1157	1111	1016	958	1054	959	946	872
Fl. occid.	839	789	915	813	944	903	962	860	904	886	832	781
Fl. orient.	1034	948	1002	933	1081	1104	1119	1033	1059	988	967	897
Hainaut . .	933	877	998	908	1071	1061	992	995	1035	962	951	901
Liège . . .	634	628	660	630	714	686	690	608	649	629	618	607
Limbourg	266	243	233	228	257	264	271	233	250	215	212	207
Luxemb.	258	243	258	251	260	277	254	269	269	263	246	213
Namur . . .	341	377	363	344	398	364	367	363	426	339	368	350
<b>TOTAUX.</b>	<b>5928</b>	<b>5676</b>	<b>6047</b>	<b>5646</b>	<b>6478</b>	<b>6303</b>	<b>6223</b>	<b>5855</b>	<b>6239</b>	<b>5747</b>	<b>5656</b>	<b>5504</b>

*mois, pendant l'année 1850.*

(compris.)

JUILLET.		AOÛT.		SEPTEMB.		OCTOBRE.		NOVEMB.		DÉCEMB.		TOTAL.
Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	
536	524	509	527	565	534	548	551	553	511	577	503	
1031	947	1028	964	1000	999	1042	1022	988	944	1079	950	24200
780	787	823	802	775	766	841	816	740	672	833	753	19816
953	826	940	917	934	849	1028	885	908	902	981	968	23256
921	876	921	856	888	865	860	859	884	815	916	928	22273
649	652	657	616	649	598	637	588	613	617	693	624	15346
230	214	214	192	230	193	248	209	241	209	252	195	5506
251	219	242	229	225	231	265	258	242	208	258	258	5947
352	311	370	306	384	364	343	311	298	313	354	320	8426
<b>5703</b>	<b>5356</b>	<b>5704</b>	<b>5409</b>	<b>5650</b>	<b>5399</b>	<b>5812</b>	<b>5499</b>	<b>5467</b>	<b>5191</b>	<b>5943</b>	<b>5499</b>	<b>137734</b>

## Nombre des décès par

PROVINCES.	JANV.		FÉVR.		MARS.		AVRIL.		MAI.		JUIN.	
	Masc.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.
Anvers. . . .	429	466	371	355	432	448	410	366	374	355	321	323
Brabant. . . .	877	890	666	679	809	784	717	745	659	702	590	597
Fland. occid.	823	915	732	721	787	859	700	778	678	763	540	628
— orient.	882	994	698	734	823	917	754	833	730	854	611	679
Hainaut. . . .	756	841	623	650	791	775	690	633	665	619	555	557
Liège. . . . .	542	526	466	542	539	549	495	499	443	450	346	368
Limbourg. . .	239	230	167	183	200	220	189	201	177	192	165	149
Luxembourg	201	219	152	180	174	190	190	176	167	162	137	108
Namur. . . . .	232	242	187	210	210	240	234	243	217	225	153	181
TOTAUX. . . .	4981	5325	4093	4254	4763	4982	4579	4474	4110	4322	5418	5390

## mois pendant l'année 1850.

PROVINCES.	JUIL.		AOÛT.		SEPT.		OCT.		NOVEMB.		DÉCEMB.		TOTAL.
	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	
Anvers. . . .	300	320	306	326	316	357	329	341	327	292	358	405	8627
Brabant. . . .	572	598	534	576	514	571	557	607	530	607	720	738	15839
Fland. occid.	537	503	486	562	504	544	509	574	477	566	616	620	15422
— orient.	548	623	556	561	562	613	602	645	556	600	639	728	16742
Hainaut. . . .	477	489	494	407	457	467	492	465	494	474	530	603	14064
Liège. . . . .	413	316	358	329	335	311	402	356	383	332	452	454	10206
Limbourg. . .	122	133	156	148	126	134	113	160	135	131	141	162	3973
Luxembourg	105	112	96	93	94	91	119	114	95	123	147	139	3384
Namur. . . . .	182	160	166	146	156	143	155	167	169	166	193	185	4563
TOTAUX. . . .	5256	5254	5132	5148	5065	5251	5278	5429	5166	5291	5856	4054	92820



## Répartition des décès par âge et par

état civil pendant l'année 1850.

ÂGE au MOMENT DU DÉCÈS.	ENFANTS et célibataire.		MARIÉS.		VEUF. VEUVES.	TOTAL.		TOT. GÉN.	ÂGE au MOMENT DU DÉCÈS.	ENFANTS et célibataire.		MARIÉS.		VEUF. VEUVES.	TOTAL.		TOT. GÉN.		
	Sexe Masc.	Sexe fém.	Sexe masc.	Sexe fém.		Sexe masc.	Sexe fém.			Sexe masc.	Sexe fém.	Sexe masc.	Sexe fém.		Sexe masc.	Sexe fém.		Sexe masc.	Sexe fém.
De 1 m. et au-dess.	3823	2906	"	"	"	"	3823	2906	6729	De 8 ans à 9 ans ac.	350	436	"	"	"	"	350	436	786
1 m. à 2 m. acc.	1270	951	"	"	"	"	1270	951	2221	9 » 10 » .	313	410	"	"	"	"	313	410	723
2 » 3 » **	800	676	"	"	"	"	800	676	1476	10 » 15 » .	1161	1646	"	"	"	"	1161	1646	2807
3 » 4 » .	679	618	"	"	"	"	679	618	1297	15 » 20 » .	1247	1626	1	15	1	"	1249	1641	2890
4 » 5 » .	606	484	"	"	"	"	606	484	1090	20 » 25 » .	1829	1469	71	291	4	9	1904	1769	3673
5 » 6 » .	498	417	"	"	"	"	498	417	915	25 » 30 » .	1256	997	327	696	17	35	1600	1728	3328
6 » 7 » .	432	386	"	"	"	"	432	386	818	30 » 35 » .	679	550	555	982	48	58	1282	1590	2872
7 » 8 » .	426	362	"	"	"	"	426	362	788	35 » 40 » .	518	429	733	1166	64	85	1315	1680	2995
8 » 9 » .	433	367	"	"	"	"	433	367	800	40 » 45 » .	399	311	885	1151	102	132	1386	1594	2980
9 » 10 » .	365	344	"	"	"	"	365	344	709	45 » 50 » .	345	331	1201	1005	168	222	1714	1558	3272
10 » 11 » .	397	354	"	"	"	"	397	354	751	50 » 55 » .	367	400	1361	1066	298	360	2026	1826	3852
11 » 12 » .	455	455	"	"	"	"	455	455	910	55 » 60 » .	244	413	1083	969	276	504	1603	1886	3489
12 » 15 » .	1118	1023	"	"	"	"	1118	1023	2141	60 » 65 » .	280	441	1231	1038	458	842	1969	2321	4290
15 » 18 » .	782	705	"	"	"	"	782	705	1487	65 » 70 » .	325	431	1292	969	743	1232	2360	2632	4992
18 » 21 » .	645	605	"	"	"	"	645	605	1250	70 » 75 » .	273	435	1287	758	1001	1693	2561	2886	5447
21 m. à 2 ans ac.	631	588	"	"	"	"	631	588	1219	75 » 80 » .	235	358	939	467	1117	1700	2291	2525	4816
De 0 an à 1 an. .	10184	8320	"	"	"	"	10184	8320	18504	80 » 85 » .	183	242	463	209	963	1425	1609	1876	3485
1 » 2 ans .	3176	2921	"	"	"	"	3176	2921	6097	85 » 90 » .	62	124	152	94	478	670	692	888	1580
2 ans à 3 » .	1433	1445	"	"	"	"	1433	1445	2878	90 » 95 » .	24	37	31	12	155	242	210	291	501
3 » 4 » .	930	957	"	"	"	"	930	957	1887	95 » 100 » .	3	4	4	1	27	49	34	54	88
4 » 5 » .	705	783	"	"	"	"	705	783	1488	100 » et au-des.	"	2	"	"	"	5	"	7	7
5 » 6 » .	556	631	"	"	"	"	556	631	1187										
6 » 7 » .	464	542	"	"	"	"	464	542	1006										
7 » 8 » .	413	487	"	"	"	"	413	487	900										
											27984	27178	11616	10889	5920	9265	45490	47550	
											55152		22505		15185		92820		92820

\* Au-dessous.

\*\* Accomplis.

\*\*\* Au-dessus.

## Nombre des mort-nés par

PROVINCES.	JANV.		FÉVR.		MARS.		AVRIL.		MAI.		JUN.	
	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.
Anvers . . .	28	23	27	25	35	20	34	22	27	15	29	28
Brabant . . .	46	53	61	40	48	49	58	46	52	50	52	34
Fland.occid.	48	44	62	36	68	41	65	29	48	22	30	36
— orient.	68	53	70	45	50	57	62	58	49	60	45	33
Hainaut . . .	50	23	49	32	59	38	50	35	38	23	36	34
Liège . . . .	41	27	39	26	37	22	37	21	29	27	32	26
Limbourg . .	18	9	8	7	9	6	16	12	13	4	19	9
Luxembourg	8	11	5	8	12	9	5	10	10	11	10	6
Namur . . . .	15	13	19	11	17	14	14	12	17	13	12	4
TOTAUX . . .	322	256	340	230	335	256	341	245	283	225	265	210

## mois, pendant l'année 1850.

JUIL.	AOÛT.		SEPT.		OCT.		NOVEMB.		DÉCEMB.		TOTAL.	
	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.	Mascul.	Fémin.		
27	18	30	28	34	15	34	21	28	26	22	27	623
52	37	34	41	56	28	54	60	47	44	52	40	1134
42	26	50	32	34	32	51	45	47	33	52	43	1016
45	29	59	48	35	27	60	46	50	38	61	49	1197
36	32	39	32	40	23	30	27	37	28	39	38	868
27	19	34	20	48	18	37	22	43	30	54	27	743
13	7	12	7	13	7	6	9	8	11	14	6	243
10	8	7	4	5	6	12	2	6	8	10	8	191
18	7	18	9	16	6	13	7	12	14	11	11	303
270	183	283	221	281	162	297	239	278	232	315	249	6318

## Mort-nés pendant l'année 1850.

PROVINCES.	VILLES.		TOTAL.	COMMUNES RURALES.		TOTAL.
	Masculin.	Féminin.		Masculin.	Féminin.	
Anvers . . . . .	157	117	274	198	151	349
Brabant . . . . .	261	237	498	351	285	636
Flandre occidentale . . . . .	177	120	297	420	299	719
— orientale . . . . .	227	220	447	427	323	750
Hainaut . . . . .	142	108	250	361	257	618
Liège . . . . .	152	86	238	306	199	505
Limbourg . . . . .	31	19	50	118	75	193
Luxembourg . . . . .	19	17	36	81	74	155
Namur . . . . .	56	33	89	126	88	214
TOTAUX. . . . .	1222,	957	2179	2388	1751	4139

## RELEVÉ des enfants morts avant, pendant et après l'accouchement et avant la déclaration à l'état civil (1850).

MOIS de L'ACCOUCHEMENT.	ENFANTS morts avant l'accouchement.				ENFANTS décédés après l'accouchement.				ENFANTS décédés après l'accouchement.				TOTAL	
	Sexe mas.	Sexe fem.	ILLÉGITIMES.	Sexe mas.	Sexe fem.	ILLÉGITIMES.	Sexe mas.	Sexe fem.	ILLÉGITIMES.	Sexe mas.	Sexe fem.	ILLÉGITIMES.	Sexe mas.	Sexe fem.
Janvier . . . . .	166	121	18	23	52	42	3	79	53	4	7	322	256	578
Février . . . . .	186	141	22	16	52	48	9	60	44	11	7	340	250	590
Mars . . . . .	161	121	24	14	54	47	5	81	57	10	13	335	256	591
Avril . . . . .	164	109	27	14	52	56	10	81	56	7	2	341	245	586
Mai . . . . .	132	107	15	18	51	35	4	75	51	6	5	283	225	508
Juin . . . . .	110	98	18	15	53	47	6	72	39	6	6	265	210	475
Juillet . . . . .	133	82	14	16	50	30	5	61	42	7	8	270	183	453
Août . . . . .	156	106	6	16	49	44	3	66	46	3	7	283	221	504
Septembre . . . . .	138	72	20	11	55	29	3	59	41	6	4	281	162	443
Octobre . . . . .	131	118	32	15	38	38	4	86	55	6	9	297	239	536
Novembre . . . . .	121	128	18	17	48	35	4	78	46	9	1	278	232	510
Décembre . . . . .	152	133	24	20	51	27	3	76	58	9	9	315	249	564
TOTAL . . . . .	1750	1306	238	195	605	478	59	874	588	84	78	3610	2708	6318



*RAPPORTS entre quelques éléments de la population.*

PROVINCES.	Nombre d'habitants pour une naissance.		Nombre d'habitants pour un décès.		Nombre d'habitants pour un mariage.		Nombre de naissances pour un mort-né.					
	1848.	1850.	1848.	1850.	1848.	1850.	1848.	1850.				
	Anvers . . . . .	35,8	32,9	44,2	35,1	48,7	153	133	129	18,8	19,4	19,8
Brabant . . . . .	33,4	30,7	31,8	42,1	36,1	46,4	148	134	129	22,9	22,2	20,3
Flandre occidentale . . . . .	38,7	33,5	33,6	30,3	34,4	40,9	161	138	130	17,2	21,0	18,5
— orientale . . . . .	40,3	34,7	35,5	35,4	33,4	46,8	166	141	131	19,5	17,8	18,4
Hainaut . . . . .	35,6	33,4	34,3	45,6	37,7	52,2	143	138	127	29,1	27,6	24,7
Liège . . . . .	33,3	31,5	32,0	45,8	29,2	45,8	142	136	128	20,3	17,3	19,6
Limbourg . . . . .	38,1	34,1	35,8	42,1	42,1	47,4	155	140	151	22,6	20,4	21,6
Luxembourg . . . . .	35,3	33,4	33,5	46,2	54,4	56,9	149	150	150	34,6	33,7	30,1
Namur . . . . .	35,1	33,4	33,8	55,3	60,1	151	142	138	34,1	31,3	26,8	
Royaume . . . . .	36,2	32,9	33,7	40,2	36,1	47,7	152	139	131	22,1	21,4	20,8

*RAPPORTS entre quelques éléments de la population.*

PROVINCES.	Pour 4 naiss. feminine		1 décès sur		1 naissance illégitime sur		Pour 1 mariage								
	1848.	1850.	1848.	1850.	1848.	1850.	1848.	1850.							
	naiss. mascul.	1,10	1,05	1,23	1,07	1,45	8,1	20,9	7,8	18,2	7,5	17,2	3,9	3,7	3,5
Anvers . . . . .	1,06	1,06	1,05	1,26	1,17	1,46	3,7	14,1	3,5	13,5	2,5	10,9	3,8	3,7	3,4
Brabant . . . . .	1,05	1,05	1,04	0,78	1,03	1,22	14,4	23,2	12,3	23,4	11,5	19,6	3,9	3,9	3,6
Flandre occidentale . . . . .	1,08	1,04	1,06	0,88	0,96	1,32	7,5	19,3	7,0	17,3	6,5	15,8	3,7	3,7	3,4
— orientale . . . . .	1,03	1,05	1,03	1,28	1,13	1,52	11,0	13,7	9,5	11,5	7,6	10,9	3,7	3,8	3,3
Hainaut . . . . .	1,05	1,00	1,10	1,10	1,23	1,32	13,9	27,7	16,2	23,3	13,7	23,6	4,0	4,0	3,7
Liège . . . . .	1,09	1,07	1,04	1,31	1,63	1,70	27,8	46,4	29,8	39,6	17,3	36,2	3,9	3,9	4,0
Limbourg . . . . .	1,09	1,07	1,06	1,58	1,60	1,78	6,0	29,7	5,4	27,7	3,8	26,0	4,1	4,3	4,3
Luxembourg . . . . .	1,09	1,07	1,06	1,58	1,60	1,78	6,0	29,7	5,4	27,7	3,8	26,0	4,1	4,1	3,8
Namur . . . . .	1,06	1,05	1,11	1,10	1,42	7,0	18,9	6,5	17,2	5,6	15,4	3,9	3,8	3,6	
Royaume . . . . .															

(1) Campagnes.

## RAPPORT entre quelques éléments

La moyenne des douze mois de

		JANV.	FÉV.	MARS.	AVRIL.	
1848.	Naissances.	Villes . . . . .	0,98	1,06	1,02	0,99
		Comm. rurales.	0,91	0,95	0,93	0,97
		Royaume . . .	0,93	0,98	0,96	0,97
	Décès . . .	Villes . . . . .	1,75	1,24	1,16	1,08
		Comm. rurales.	1,91	1,41	1,23	1,11
		Royaume . . .	1,86	1,36	1,21	1,10
	Mariages.	Villes . . . . .	0,80	0,98	0,82	0,42
		Comm. rurales.	0,99	1,10	0,66	0,45
		Royaume . . .	0,94	1,07	0,70	0,44
1849.	Naissances.	Villes . . . . .	1,05	1,10	1,15	1,10
		Comm. rurales.	1,09	1,23	1,21	1,10
		Royaume . . .	1,08	1,20	1,20	1,10
	Décès . . .	Villes . . . . .	0,81	0,81	0,92	0,88
		Comm. rurales.	1,02	0,97	1,05	1,05
		Royaume . . .	0,95	0,92	1,01	1,00
	Mariages.	Villes . . . . .	0,85	1,09	0,35	1,28
		Comm. rurales.	1,15	1,16	0,21	1,43
		Royaume . . .	1,07	1,14	0,25	1,39
1850.	Naissances.	Villes . . . . .	1,02	1,08	1,04	1,07
		Comm. rurales.	0,97	1,11	1,11	1,06
		Royaume . . .	0,99	1,10	1,09	1,06
	Décès . . .	Villes . . . . .	1,22	1,13	1,19	1,08
		Comm. rurales.	1,34	1,18	1,25	1,19
		Royaume . . .	1,30	1,17	1,24	1,16
	Mariages.	Villes . . . . .	0,89	0,87	0,28	1,51
		Comm. rurales.	1,16	0,85	0,19	1,78
		Royaume . . .	1,08	0,86	0,21	1,70

de la population par mois.

L'année étant prise pour unité.

MAI.	JUIN.	JUIL.	AOUT.	SEPT.	OCTOB.	NOV.	DÉC.
1,03	0,98	1,00	0,98	0,99	0,94	0,97	1,06
0,96	1,00	1,05	1,07	1,06	1,00	1,01	1,09
0,98	0,99	1,04	1,04	1,04	0,98	1,00	1,08
1,08	0,90	0,80	0,77	0,75	0,77	0,83	0,87
1,03	0,87	0,75	0,70	0,69	0,70	0,79	0,81
1,04	0,88	0,77	0,72	0,71	0,72	0,80	0,82
1,46	1,09	0,95	1,22	1,14	1,08	1,39	0,65
1,79	1,09	1,00	0,97	0,99	0,99	1,50	0,47
1,70	1,09	0,99	1,04	1,03	1,01	1,47	0,52
1,04	0,97	0,93	0,91	0,92	0,90	0,97	0,96
1,07	0,98	0,87	0,86	0,90	0,89	0,91	0,89
1,06	0,98	0,89	0,87	0,90	0,89	0,93	0,90
0,92	1,43	1,45	1,42	1,08	0,96	0,62	0,70
1,00	1,22	1,05	1,06	1,05	0,81	0,78	0,94
0,98	1,30	1,20	1,20	1,08	0,77	0,73	0,86
1,50	1,00	0,93	1,07	1,03	1,20	1,11	0,59
1,56	0,89	0,91	0,90	0,93	1,08	1,35	0,43
1,54	0,92	0,91	0,95	0,96	1,11	1,29	0,47
0,96	0,99	0,98	0,98	0,94	0,96	0,97	1,01
1,05	0,96	0,94	0,94	1,00	0,97	0,93	0,96
1,03	0,97	0,95	0,95	0,98	0,97	0,94	0,97
1,04	0,88	0,88	0,84	0,87	0,90	0,88	1,09
1,08	0,94	0,80	0,78	0,81	0,83	0,84	0,96
1,07	0,92	0,82	0,80	0,82	0,85	0,85	1,00
1,54	1,08	1,18	0,99	1,03	1,07	0,93	0,63
1,51	0,95	1,02	0,82	0,92	1,06	1,33	0,41
1,52	0,99	1,07	0,87	0,95	1,06	1,21	0,48

## ÉTAT GÉNÉRAL des mariages, naissances,

ANNÉES.	NOMBRE DES NAISSANCES.					
	VILLES.			COMMUNES RURALES.		
	Masculin.	Féminin.	TOTAL.	Masculin.	Féminin.	TOTAL.
1832 . . . . .	15421	14636	30057	45755	42712	88467
1833 . . . . .	17184	16038	33222	54381	50189	104570
1834 . . . . .	17993	16992	34985	54309	50468	104777
1835 . . . . .	18058	17040	35098	55358	52471	107829
1836 . . . . .	16909	15735	32644	57369	54201	111570
1837 . . . . .	16396	15673	32069	57155	53490	110645
1838 . . . . .	17183	16501	33684	60885	57601	118486
1839 . . . . .	16457	15574	32031	53826	50165	103991
1840 . . . . .	18203	17227	35430	52896	49816	102712
1841 . . . . .	19038	18184	37222	54834	51611	106445
1842 . . . . .	19223	18053	37276	53437	49788	103225
1843 . . . . .	19120	17927	37047	52495	49128	101623
1844 . . . . .	19214	18417	37631	52753	49478	102231
1845 . . . . .	19790	18594	38384	53988	50646	104634
1846 . . . . .	18128	17206	35334	46107	43345	89452
1847 . . . . .	18039	16947	34986	45433	42734	88167
1848 . . . . .	18015	16875	34890	47048	43892	90940
1849 . . . . .	19595	18383	37978	52082	49243	101325
1850 . . . . .	19753	18968	38721	51097	47916	99013

## divorces et décès en Belgique, de 1832 à 1850.

ANNÉES.	NOMBRE DES		NOMBRE DES DÉCÈS.					
	Mariages.	Divorcés.	VILLES.			COMMUNES RURALES.		
			Masculin.	Féminin.	TOTAL.	Masculin.	Féminin.	TOTAL.
1832 . . . . .	27671	14	17859	17747	35606	40003	39301	79304
1833 . . . . .	26771	10	15773	15834	31607	39756	39843	79599
1834 . . . . .	30541	12	15681	15958	31639	42515	42419	84934
1835 . . . . .	32680	11	14378	13930	28308	36753	36082	72835
1836 . . . . .	31441	15	13045	12810	25855	38042	37337	75379
1837 . . . . .	32213	18	14274	14862	29136	44391	44615	89006
1838 . . . . .	32214	20	14462	14513	28975	40846	40129	80975
1839 . . . . .	29687	13	14480	14358	28838	38527	38083	76610
1840 . . . . .	30551	26	14730	15028	29758	37142	37002	74144
1841 . . . . .	29876	21	15198	15193	30391	36129	36120	72249
1842 . . . . .	29023	21	15321	15409	30730	38763	39049	77812
1843 . . . . .	28222	20	14672	14776	29448	36612	36754	73366
1844 . . . . .	29326	16	14267	14865	29132	35759	35906	71665
1845 . . . . .	29210	22	15062	15398	30460	36587	36742	73329
1846 . . . . .	25670	29	16615	16611	33226	41019	38766	79785
1847 . . . . .	24145	21	18385	17675	36060	46430	42725	89155
1848 . . . . .	28656	22	16132	16357	32489	40139	41106	81245
1849 . . . . .	31788	23	22021	22328	44349	41505	41806	83311
1850 . . . . .	33762	29	14531	14932	29463	34569	35106	69675



## TABLE DE MORTALITÉ

POUR LA BELGIQUE.

On appelle *tables de mortalité*, des listes qui, sur un nombre donné de naissances, indiquent le nombre des survivants à la fin de chaque année.

Ces tables ne présentent pas seulement un intérêt philosophique; elles servent encore à résoudre un grand nombre de questions d'un intérêt direct, et forment la base fondamentale des opérations d'assurances sur la vie, dont l'importance grandit tous les jours.

Les premières tables de mortalité ont été dressées en 1693 (1) par *Halley*, sur les registres de Breslau (Silésie).

En 1746, *Deparcieux* publia (2) une *Loi de la mortalité en France, pour des têtes choisies*: ces têtes choisies étaient les religieux et religieuses de Paris, vivant dans le célibat. Une autre loi de la mortalité en France, fut calculée en 1806, par *Duvillard*, « d'après un assez grand nombre de faits recueillis avant la révolution » en divers lieux de France (3). »

Les tables de *Deparcieux* et de *Duvillard* sont encore en usage en France; on les trouve dans l'*Annuaire du*

(1) *Transactions philosophiques.*

(2) *Essai sur les probabilités de la vie humaine.*

(3) *Analyse de l'influence de la petite vérole sur la mortalité.*

*Bureau des longitudes.* M. *Demonferrand* a fait paraître en 1838 (1) de nouvelles tables de mortalité, en y introduisant la distinction des sexes que ne présentaient pas les tables de *Deparcieux* et de *Duvillard*.

En Angleterre, les compagnies d'assurances emploient les tables qui donnent la loi de la mortalité dans les villes de Northampton et de Carlisle; quelques-unes se servent de tables déduites des résultats de leur propre expérience (2). Il existe aussi des tables de mortalité, avec distinction des sexes, pour l'Angleterre et le pays de Galles (3).

L'Allemagne possède les tables générales de *Baumann*, les tables du même pour la Marche électorale (*Churmark*), celles de *Casper* pour Berlin et de *Hülse* pour Leipsig; il existe aussi des tables de la Caisse des veuves en Prusse.

Enfin, on peut citer encore la table de *Kerseboom* pour les rentiers de la Hollande (4).

(1) *Journal de l'École polytechnique.*

(2) Nous citerons la Société équitable et la Société amicale; les tables de la Société amicale ont été calculées par M. *Galloway*. M. *Finlaison* en a calculé d'autres, avec distinction des sexes, d'après des observations recueillies dans les tontines de l'État et les rentes viagères.

(3) *Casper, Die wahrscheinliche Lebensdauer des Menschen.*

(4) Toutes ces tables ont été réunies et comparées aux tables françaises, anglaises et belges, dans le recueil du docteur *J.-A. Hülse*, imprimé à Leipsig en 1840 et intitulé: *Sammlung mathematischer Tafeln.*

En Belgique, la première table de mortalité a été calculée en 1825, par M. Quetelet, pour la ville de Bruxelles (1); on y a établi la distinction des sexes, et les éléments recueillis dans les registres de l'état civil comprennent six années d'observation, ou 14,261 décès. Cette table reçut plus d'extension en 1827; on réunit aux 14,261 décès de Bruxelles, 8,413 décès observés, pendant 15 ans, à Maestricht, et 8,771 décès recueillis sur les registres de l'état civil de Tournay (2).

En 1832, M. Quetelet publia des tables générales, qui ne contenaient pas seulement la distinction des sexes, mais qui faisaient, pour la première fois, la distinction entre le séjour des villes et celui des campagnes (3). Ces tables avaient pour éléments les données recueillies sur les registres de l'état civil du royaume, pendant les trois années antérieures à 1830. Elles ont été reproduites depuis 1834 dans cet *Annuaire*, et comparées par différents statisticiens aux tables des autres pays.

La table que nous présentons aujourd'hui, a été calculée en 1850 par M. Quetelet, d'après les décès renseignés en Belgique, de 1841 à 1845 inclus. Elle a été entreprise à propos de l'institution d'une caisse générale d'assurances sur la vie, pour compte de l'État.

(1) *Mémoires de l'Académie de Bruxelles*, t. III.

(2) *Ibidem*, t. IV.

(3) *Recherches sur la reproduction de la mortalité de l'homme aux différents âges*, par MM. Quetelet et Smits.

Quoiqu'on eût les décès par âges, dans tout le royaume. de 1834 à 1847, on a préféré prendre pour point de départ l'année 1841, parce qu'à partir de 1841 seulement, on a cessé de confondre les mort-nés avec les enfants ayant vécu, ce qui augmentait la mortalité apparente de la première enfance; et l'on a soigneusement évité les doubles emplois dans les déclarations des décès pour les individus morts hors de leur commune, lesquels, à cause des transcriptions d'office, se trouvaient souvent renseignés de deux côtés à la fois (1).

Les nombres de 1846 et 1847 n'ont pas été employés, parce que plusieurs fléaux avaient considérablement modifié la marche ordinaire de la mortalité.

La table fait connaître la mortalité générale du royaume; elle présente, sur un nombre de 100,000 naissances, le nombre des survivants à la fin de chaque année. Dans cette table, l'on a, par des interpolations, établi la continuité entre les nombres qui n'étaient donnés que de cinq ans, pour les décédés âgés de plus de 10 ans (2).

(1) Outre ces deux causes d'erreurs, il y en avait, en 1832, lors de la confection des premières tables générales, une troisième provenant de ce que les documents avaient été recueillis après la révolution de 1830; il en était résulté que ces documents n'avaient pu être contrôlés avec tout le soin convenable et que plusieurs étaient restés incomplets, à cause de l'occupation partielle du Limbourg et du Luxembourg.

(2) L'on trouvera, dans l'*Annuaire* de 1851, deux autres tables, dont l'une renferme la distinction des sexes et celle des

A l'inspection de cette table, on s'aperçoit que la *vie probable*, au moment de la naissance, est en général, d'environ 23 ans, c'est-à-dire qu'à l'âge de 23 ans, le nombre des individus qui sont nés en même temps, se trouve réduit de moitié. La vie probable des filles est un peu plus longue que celle des garçons : elle est, d'une part, de 25 ans, et, de l'autre, de 20 ans.

Pour savoir le nombre d'années qu'une personne de 30 ans vivra *probablement*, on cherchera dans la table le nombre (45,388) de personnes qui ont 30 ans; on en prendra la moitié, qui est 22,694; cette moitié correspond à peu près à l'âge de 64 ans. Puisqu'à 64 ans, une moitié des individus qui avaient 30 ans est morte et l'autre vivante, il y a également à parier pour ou contre qu'une personne de 30 ans arrivera à cet âge : c'est donc 64 moins 30 ou 34 ans qu'une personne de 30 ans vivra *probablement*.

C'est vers 5 ans que la vie probable est la plus longue; elle est alors de 47 ans : ainsi, quand un enfant a atteint sa cinquième année, il y a un contre un à parier qu'il atteindra l'âge de 52 ans, tandis qu'au moment de sa naissance, il y avait un contre un à parier qu'il n'arriverait pas à 23 ans : on peut se faire par là une idée des dangers qui entourent l'enfance.

L'âge de 5 ans est extrêmement remarquable dans l'histoire naturelle de l'homme; à mesure qu'on s'en villes et campagnes, et dont l'autre établit la mortalité dans les différentes provinces.

éloigne, la vie probable devient de plus en plus courte : à l'âge de 40 ans, elle est de 27 ans; pour les sexagénaires, elle est de 13 à 14 ans; enfin, pour les octogénaires, elle est de 4 ans seulement.

Lorsqu'on fait la distinction des sexes et celle du séjour, la mortalité est à peu près la même pour les femmes dans les villes et les campagnes; mais pour les hommes, elle est dans les villes plus rapide que partout ailleurs. Cette mortalité plus forte tient sans doute aux excès et aux dérangements de toute espèce, auxquels l'homme des villes est sans cesse exposé. Après 25 ans, la mortalité de l'homme dans les campagnes est un peu moins forte que celle de la femme.

En consultant les tables de mortalité des provinces, on voit la province de Namur présenter les résultats les plus favorables ou la mortalité la moins forte. La Flandre orientale, le Brabant et la Flandre occidentale donnent pour tous les âges, des nombres inférieurs à ceux de la table générale de mortalité du royaume. Le Brabant et la Flandre occidentale surtout, occupent incontestablement le dernier rang. Les résultats pour la Flandre orientale, bien qu'inférieurs aux résultats de tout le royaume, s'en écartent cependant fort peu (1).

(1) Voir, dans le t. IV du *Bulletin de la Commission centrale de statistique*, le mémoire de M. Quetelet intitulé : *Nouvelles tables de mortalité pour la Belgique*.



Table générale de mortalité pour la Belgique.

ÂGES.	SURVIVANTS.	ÂGES.	SURVIVANTS.
Naissance . . .	100,000	26 ans. . . . .	47,820
1 an . . . . .	79,448	27 » . . . . .	47,204
2 ans. . . . .	71,228	28 » . . . . .	46,596
3 » . . . . .	67,121	29 » . . . . .	45,990
4 » . . . . .	64,564	30 » . . . . .	45,388
5 » . . . . .	62,845	31 » . . . . .	44,796
6 » . . . . .	61,587	32 » . . . . .	44,200
7 » . . . . .	60,568	33 » . . . . .	43,602
8 » . . . . .	59,702	34 » . . . . .	43,003
9 » . . . . .	58,944	35 » . . . . .	42,404
10 » . . . . .	58,220	36 » . . . . .	41,811
11 » . . . . .	57,684	37 » . . . . .	41,207
12 » . . . . .	57,150	38 » . . . . .	40,588
13 » . . . . .	56,616	39 » . . . . .	39,958
14 » . . . . .	56,082	40 » . . . . .	39,317
15 » . . . . .	55,548	41 » . . . . .	38,655
16 » . . . . .	54,948	42 » . . . . .	37,980
17 » . . . . .	54,318	43 » . . . . .	37,295
18 » . . . . .	53,657	44 » . . . . .	36,605
19 » . . . . .	52,965	45 » . . . . .	35,919
20 » . . . . .	52,254	46 » . . . . .	35,256
21 » . . . . .	51,528	47 » . . . . .	34,667
22 » . . . . .	50,747	48 » . . . . .	34,082
23 » . . . . .	49,948	49 » . . . . .	33,498
24 » . . . . .	49,150	50 » . . . . .	32,877
25 » . . . . .	48,459	51 » . . . . .	32,235

ÂGES.	SURVIVANTS.	ÂGES.	SURVIVANTS.
52 ans. . . . .	31,582	79 ans. . . . .	6,851
53 » . . . . .	30,944	80 » . . . . .	5,988
54 » . . . . .	30,338	81 » . . . . .	5,152
55 » . . . . .	29,720	82 » . . . . .	4,363
56 » . . . . .	29,040	83 » . . . . .	3,648
57 » . . . . .	28,339	84 » . . . . .	3,005
58 » . . . . .	27,615	85 » . . . . .	2,424
59 » . . . . .	26,896	86 » . . . . .	1,902
60 » . . . . .	26,160	87 » . . . . .	1,473
61 » . . . . .	25,352	88 » . . . . .	1,134
62 » . . . . .	24,471	89 » . . . . .	892
63 » . . . . .	23,543	90 » . . . . .	683
64 » . . . . .	22,601	91 » . . . . .	518
65 » . . . . .	21,625	92 » . . . . .	391
66 » . . . . .	20,630	93 » . . . . .	276
67 » . . . . .	19,624	94 » . . . . .	193
68 » . . . . .	18,601	95 » . . . . .	131
69 » . . . . .	17,578	96 » . . . . .	88
70 » . . . . .	16,529	97 » . . . . .	62
71 » . . . . .	15,437	98 » . . . . .	40
72 » . . . . .	14,325	99 » . . . . .	23
73 » . . . . .	13,210	100 » . . . . .	12
74 » . . . . .	12,091	101 » . . . . .	6
75 » . . . . .	10,976	102 » . . . . .	2
76 » . . . . .	9,888	103 » . . . . .	1
77 » . . . . .	8,822		
78 » . . . . .	7,764		

TABLE de la vie moyenne et de la vie probable  
pour la Belgique.

La durée probable de la vie, à partir d'un certain âge, fait connaître le temps au bout duquel un nombre quelconque d'individus de cet âge sera réduit de moitié; mais elle ne tient pas compte de la manière dont cette réduction s'opère, de la quantité d'existence qu'une génération dépense collectivement avant de s'éteindre, en un mot, de la durée moyenne de la vie. Cette donnée est particulièrement utile, lorsqu'on veut comparer, sous le rapport de la vitalité, les âges, les lieux ou les époques.

La vie moyenne, à partir d'un âge  $n$ , se déduit facilement de la table de mortalité: on l'obtient en cherchant, à partir de l'âge en question, combien d'individus ont encore à vivre probablement  $\frac{1}{2}$  ans,  $\frac{3}{2}$  ans,  $\frac{5}{2}$  ans ..., jusqu'à la fin de la table; en multipliant, pour chacun de ces groupes, le nombre d'individus par la vie probable correspondante, et en divisant la somme de ces produits par le nombre d'individus âgés de  $n$  années.

La table suivante a été calculée d'après la table de la page 180 (1). En comparant entre elles la vie moyenne et la vie probable, on voit qu'à l'époque de la naissance, la vie probable en Belgique est de 23 ans et la vie moyenne de  $31\frac{1}{2}$ ; tandis que les enfants de 4 à 5 ans, qui ont échappé à la mortalité du premier âge, ont pour eux la probabilité  $\frac{1}{2}$  de vivre encore 47 ans, et en vivent moyennement 44.

(1) Les calculs pour la vie moyenne ont été communiqués par M. Liagre, capitaine du génie.

TABLE de la vie moyenne et de la vie probable  
pour la Belgique.

ÂGES.	VIE	VIE	ÂGES.	VIE	VIE
	moyenne.	probable.		Moyenne.	probable.
	ans.	ans.		ans.	ans.
0. . .	31,4	22,9	31. . .	31,0	33,2
1. . .	38,4	38,4	32. . .	30,4	32,5
2. . .	41,8	43,5	33. . .	29,9	31,8
3. . .	43,3	45,9	34. . .	29,3	31,1
4. . .	44,0	46,9	35. . .	28,7	30,4
5. . .	44,2	47,2	36. . .	28,1	29,7
6. . .	44,1	47,2	37. . .	27,5	29,0
7. . .	43,8	47,1	38. . .	26,9	28,3
8. . .	43,4	46,8	39. . .	26,3	27,6
9. . .	43,0	46,4	40. . .	25,7	27,0
10. . .	42,5	45,9	41. . .	25,1	26,3
11. . .	41,9	45,3	42. . .	24,6	25,6
12. . .	41,3	44,7	43. . .	24,0	24,9
13. . .	40,7	44,0	44. . .	23,5	24,3
14. . .	40,1	43,4	45. . .	22,9	23,6
15. . .	39,5	42,8	46. . .	22,3	22,9
16. . .	38,9	42,2	47. . .	21,7	22,2
17. . .	38,3	41,6	48. . .	21,1	21,5
18. . .	37,8	41,1	49. . .	20,4	20,8
19. . .	37,2	40,6	50. . .	19,8	20,1
20. . .	36,7	40,0	55. . .	16,7	16,5
21. . .	36,3	39,5	60. . .	13,6	13,1
22. . .	35,9	39,0	65. . .	10,9	10,1
23. . .	35,4	38,4	70. . .	8,5	7,5
24. . .	35,0	37,9	75. . .	6,5	5,6
25. . .	34,5	37,3	80. . .	4,9	4,0
26. . .	33,9	36,6	85. . .	3,9	2,8
27. . .	33,4	35,9	90. . .	3,2	2,4
28. . .	32,8	35,3	95. . .	2,3	1,9
29. . .	32,2	34,6	100. . .	1,2	1,0
30. . .	31,6	33,9			

## TABLE DE POPULATION

POUR LA BELGIQUE.

Les *Tables de population* établissent la répartition, par âges, de la population d'un pays ramenée à un chiffre donné.

La table que nous présentons ici, a été calculée d'après le recensement général fait en Belgique, le 15 octobre 1846.

On a pris pour base une population de 1,000,000 d'habitants et l'on a placé en regard de chaque âge, le nombre des habitants qui avaient cet âge ou plus que cet âge. Il sera toujours facile d'en déduire le nombre des individus qui ont un âge donné : ainsi, je veux savoir combien il y a en Belgique d'individus âgés de 18 à 19 ans; j'ouvre la table et je trouve en regard de 18 ans, le nombre 620,441, et en regard de 19 ans, le nombre 602,265; les nombres 620,441 et 602,265 indiquent combien il y a d'individus âgés de 18 ans et plus, combien il y en a qui ont 19 ans et plus : donc la différence 18,176 indiquera combien il y a d'individus âgés de 18 à 19 ans sur 1,000,000 d'habitants.

En faisant la distinction des sexes et de l'état civil, on trouve que, sur un million d'individus, il y a en Belgique 498,829 hommes et 501,171 femmes. La différence était plus grande lors du recensement de 1829 (1), et il est probable que si nous continuons à jouir des bienfaits de la paix, l'égalité numérique entre les deux sexes finira par s'établir. Le nombre des mariages a sensiblement augmenté; en 1829, le nombre des veuves surpassait le double de celui des veufs; il a diminué un peu depuis cette époque.

Lorsqu'on fait la distinction des provinces, ce qui frappe d'abord, c'est la concordance des chiffres qui tendent tous à montrer que les populations de nos provinces sont à très-peu près homogènes. Cependant, en considérant les nombres de plus près, on remarque quelques nuances qui méritent d'être saisies (2).

(1) La table de population déduite des résultats de ce recensement de 1829, est la première qui ait été dressée en Belgique. Elle a paru en 1832, dans l'ouvrage intitulé : *Recherches sur la reproduction et la mortalité de l'homme aux différents âges*, et a été reproduite annuellement dans l'*Annuaire*.

(2) L'on pourra consulter le mémoire intitulé : *Nouvelles tables de population pour la Belgique*, par A. Quetelet, t. IV des *Bulletins de la Commission centrale de statistique*. L'on trouvera aussi dans l'*Annuaire* de 1851, la table de population, avec la distinction de l'état-civil et des sexes, et la table de population pour les provinces.



Table générale de population pour la Belgique.

ÂGES.	INDIVIDUS.	ÂGES.	INDIVIDUS.
0 an . . . . .	1,000,000	30 ans . . . . .	418,747
1 » . . . . .	975,946	31 » . . . . .	404,691
2 ans . . . . .	952,196	32 » . . . . .	390,788
3 » . . . . .	928,745	33 » . . . . .	377,039
4 » . . . . .	905,607	34 » . . . . .	363,443
5 » . . . . .	882,769	35 » . . . . .	350,001
6 » . . . . .	860,234	36 » . . . . .	336,712
7 » . . . . .	838,147	37 » . . . . .	323,550
8 » . . . . .	816,508	38 » . . . . .	310,514
9 » . . . . .	795,317	39 » . . . . .	297,604
10 » . . . . .	774,573	40 » . . . . .	284,819
11 » . . . . .	754,278	41 » . . . . .	272,162
12 » . . . . .	734,288	42 » . . . . .	259,696
13 » . . . . .	714,604	43 » . . . . .	247,422
14 » . . . . .	695,225	44 » . . . . .	235,339
15 » . . . . .	676,152	45 » . . . . .	223,449
16 » . . . . .	657,385	46 » . . . . .	211,752
17 » . . . . .	638,814	47 » . . . . .	200,624
18 » . . . . .	620,441	48 » . . . . .	189,315
19 » . . . . .	602,265	49 » . . . . .	178,576
20 » . . . . .	584,287	50 » . . . . .	168,158
21 » . . . . .	566,506	51 » . . . . .	158,060
22 » . . . . .	548,918	52 » . . . . .	148,519
23 » . . . . .	531,522	53 » . . . . .	139,536
24 » . . . . .	514,319	54 » . . . . .	131,110
25 » . . . . .	497,310	55 » . . . . .	123,242
26 » . . . . .	480,493	56 » . . . . .	115,932
27 » . . . . .	464,228	57 » . . . . .	108,795
28 » . . . . .	448,516	58 » . . . . .	101,833
29 » . . . . .	433,355	59 » . . . . .	95,045

ÂGES.	INDIVIDUS.	ÂGES.	INDIVIDUS.
60 ans . . . . .	88,432	81 ans . . . . .	6,512
61 » . . . . .	81,993	82 » . . . . .	5,302
62 » . . . . .	75,771	83 » . . . . .	4,252
63 » . . . . .	69,764	84 » . . . . .	3,367
64 » . . . . .	63,974	85 » . . . . .	2,645
65 » . . . . .	58,400	86 » . . . . .	2,085
66 » . . . . .	53,041	87 » . . . . .	1,605
67 » . . . . .	47,982	88 » . . . . .	1,205
68 » . . . . .	43,223	89 » . . . . .	886
69 » . . . . .	38,763	90 » . . . . .	648
70 » . . . . .	34,603	91 » . . . . .	466
71 » . . . . .	30,743	92 » . . . . .	358
72 » . . . . .	27,153	93 » . . . . .	248
73 » . . . . .	23,834	94 » . . . . .	164
74 » . . . . .	20,784	95 » . . . . .	104
75 » . . . . .	18,004	96 » . . . . .	68
76 » . . . . .	15,496	97 » . . . . .	45
77 » . . . . .	13,276	98 » . . . . .	28
78 » . . . . .	11,267	99 » . . . . .	15
79 » . . . . .	9,470	100 » . . . . .	7
80 » . . . . .	7,885		